L'Actualité économique

NOS PRODUITS A L'ETRANGER

Il est plus que jamais opportun que la France produise et exporte. C'est là une vérité élémentaire sans doute, mais qu'on ne doit jamais cesser de répéter, puisque notre prospérité économique et l'amélioration de nos changes sont en jeu.

Quels produits devons-nous principalement exporter? Les rapports de nos consuls et attachés commerciaux nous fournissent à cet égard de précieuses indications; tous reconnaissent que l'étranger prise nos articles, à cause de leur bon goût, de leur cachet de luxe et d'élégance; la fabrication française jouit d'une réputation bien assise.

Perfectionnons le genre « riche », évitons d'envoyer à l'étranger des produits par trop communs ou insuffisamment finis et retouchés; nous nous heurterions à la concurrence allemande.

Sachons garder notre rang.

IMPORTATIONS-EXPORTATIONS

— Le Maroc a importé, pendant l'année 1923, 935 quintaux de cotonnades de France; il a exporté à destination de notre pays, entre autres articles, 1.100 quintaux de laines et 123.000 quintaux de phosphates.

— La Bulgarie recherche des gabardines tricotées, crépons de laine et autres, de toutes couleurs, pesant de 250 à 500 grammes le mètre carré.

— En Argentine, de nouvelles taxes consulaires qui, en général, sont le double des anciens droits, sont entrées en vigueur.

— En Belgique, la taxe pour l'accomplissement des formalités en douane et la remise à domicile des colis-postaux de l'étranger est portée de 1 fr. 50 à 1 fr. 75.

— L'Espagne apprécie les appareils de chauffage de provenance étrangère, et notamment, les poêles du Nord de la France, les fourneaux en tôle et fonte, les calorifères. Les droits d'entrée sont fixés à 48 pesetas-or les 100 kilos, pour les articles en fonte, 54 pesetas-or pour les articles émaillés, 67 pesetas-or pour les articles en tôle et fonte, 87 pesetas-or pour les articles en tôle émaillée.

— Les besoins actuels des marchés d'Athènes et du Pirée portent sur les tissus en général. Le consul de France à Athènes estime qu'il y aurait un intérêt réel pour nos fabricants à envoyer des voyageurs pour visiter la place.

— Le Honduras recherche les tissus de coton, de laine et de lin et la machinerie pour usines.

— Tout voyageur de commerce débarquant en Norvège doit se procurer un permis de commerce dans le cas où il désirerait prendre des commandes.

LA PLUS-VALUE DES FONDS DE COMMERCE

La question s'est posée de savoir comment devait être calculée, en vue de l'assiette des impôts, la plus-value des fonds de commerce et s'il convenait de prendre comme base le prix d'achat du fonds ou le prix augmenté des sommes qui y sont investies.

Sollicité de donner des explications sur ces cas d'espèce, le ministre des Finances a fait la réponse que voici :

1° En cas de vente d'un fonds de commerce, avec bénéfice, la plus-value dont il doit être fait état pour l'assiette de l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux, ainsi que de l'impôt général sur le revenu, est représentée en principe par l'excédent du prix de vente du fonds sur son prix d'achat ou de revient, sous déduction, le cas échéant, de la part d'accroissement de valeur que le fonds aurait acquis antérieurement au début de l'année ou de l'exercice dont les résultats ont été retenus pour la première fois, pour l'établissement de chacun des impôts dont il s'agit.

Toutefois, dans l'hypothèse où, possédant une comptabilité régulière, le vendeur aurait pratiqué sur la valeur initiale de son fonds des amortissements admis en déduction des bénéfices assujettis à l'impôt cédulaire, le gain provenant de la vente devrait être apprécié, non par rapport à ladite valeur, mais par rapport à celle qui a été attribué au fond au dernier inventaire.

2° Dans le cas de vente avec perte d'un fonds de commerce, il peut être tenu compte de la moins-value de ce fonds dans la détermination du revenu imposable du vendeur.

L'accident mortel de la gare de Croix-Wasquehal

L'autopsie de la victime
Les funérailles à Roubaix

Nous avons relaté hier l'accident survenu, dans la nuit de lundi à mardi, à un habitant de Roubaix, M. Achille Warmel, qui fut, de façon tragique, tué par une locomotive en gare de Croix-Wasquehal.

M. Cordonnier, médecin-légiste, commis par le Parquet de Lille, a procédé, mercredi matin, à l'autopsie partielle de la victime. Les conclusions n'en seront connues qu'après analyses. En conséquence, le permis d'inhumer a été délivré.

Le transfert du corps a été effectué mercredi à 15 h., et la dépouille mortelle a été transportée à son domicile, rue Decrême, 77, à Roubaix.

Les funérailles de la victime, mutilé de guerre, membre de l'Union des Mutilés et Réformés, auront lieu demain vendredi, à 15 h., en l'église Ste-Elisabeth, sa paroisse.

Le conseil d'administration des Mutilés et Réformés prie ses membres disponibles de bien vouloir assister à la cérémonie. Réunion à la maison mortuaire.

Emplois réservés aux mutilés

En exécution de l'article 8, paragraphe 7 de la loi du 30 janvier 1923, réservant des emplois aux anciens militaires pensionnés pour infirmités de guerre, le Préfet du Nord donne avis de la vacance d'un emploi de garde-champêtre de la commune de Mouvaux (arrondissement de Lille).

Le délai de 30 jours pour les déclarations de candidature expirera le 7 avril 1924.

Chronique Parisienne

Les épreuves sportives des Jeux Olympiques viennent d'attirer à Chamonix des touristes de tous les pays du monde. J'ajouterai: nombre de Parisiens et de Parisiennes. Si j'en fais la remarque, c'est que le Parisien, le vrai, est par tempérament assez peu sportif. Chez nous, on s'est montré assez longtemps rebelle aux exercices physiques dont nous commençons enfin à comprendre, avec le charme, le bienfait et même la nécessité. Il faut dire aussi pour notre excuse, que le mode d'existence dans une cité comme la nôtre, ne se prête guère aux distractions de plein air. Et l'on y trouvera plus facilement à sa portée, hélas! le music-hall et le cinéma qu'un champ d'action pour les muscles et des poumons. Pour s'entraîner à des exercices tels que ceux en honneur à Chamonix, il a fallu aux Parisiens — aux Français en général — plus de volonté et de persévérance qu'aux peuples du Nord, qu'aux montagnards rompus dès l'enfance aux sports d'hiver qu'ils pratiquent par nécessité, obligés qu'ils sont de franchir journellement de grandes distances sur la neige. Enfin, nous n'avons pas fait, dans ces joutes olympiques, mauvaise figure, et si nous ne pouvions guère l'emporter sur les splendides athlètes des pays de Scandinavie, du moins avons-nous donné la preuve que la vie sportive était en grand progrès chez nous. Le spectacle fut superbe, et dans ce décor blanc éblouissant, presque féérique. Des jeunes filles, des fillettes, des enfants même accomplirent des merveilles en fait de grâce et d'adresse. Sur un épais tapis de neige glissèrent pour le plaisir des yeux, le bobsleigh, le sky, voire le modeste traîneau. Que dirons-nous du sky où un bambin se fait traîner par un ours? On utilise comme bête de trait le renne. Dans certaines villes des pays septentrionaux, j'ai lu même que des attelages de rennes se tenaient devant les hôtels à la disposition des voyageurs, en Alaska; les chiens, et nous avons, nous, nos précieux, nos magnifiques Saint-Bernard. Mais l'ours à un attelage doit être chose assez peu commune. Ceci, il est vrai, se passe en Norvège, et l'enfant qui se fait, nous dit-on, véhiculer de cette originale façon, c'est le fils d'un capitaine lequel rapporta, d'une croisière arctique, le tout jeune ourson, aujourd'hui si bien dressé que petit garçon et petit ours font le meilleur ménage du monde.

L'atmosphère de froid extrême où se déroulent les sports d'hiver n'a pourtant rien de meurtrier pour qui sait s'en garantir et y résister par des vêtements et une discipline d'hygiène bien appropriés. La vie sur la neige est saine ,et conservatrice d'énergie, morale et physique.

J'ai nommé plus haut l'Alaska, la contrée terrible des chercheurs d'or. Là-bas, ce n'est point de sport qu'il est question, ni même de prouesses athlétiques, mais bien de la plus formidable lutte que l'homme ait jamais entreprise contre la plus féroce nature qu'il soit. Et pourtant, on y vit, l'on s'y conserve, et Dieu sait dans quelles conditions d'existence! Il faut lire « Le grand silence blanc », « La bête errante » pour se rendre compte de l'attrait que peuvent exercer sur des âmes et des corps bien trempés, ces contrées de neige et de glace, où la température descend à cinquante degrés au-dessous de zéro — pour nous le royaume du néant! Ces ouvrages-là sont mille fois plus passionnants que tous les romans. On y voit jusqu'à quels prodiges d'énergie peut se hausser l'être humain, jusqu'à quelle abnégation aussi, qui confond d'une admiration terrifiée, peuvent atteindre nos missionnaires. Le dernier mot reste à la volonté humaine. Et l'on en revient, de ces pays de mort; on en revient, plein de force, d'énergie, de jeunesse. Tel en est revenu l'auteur du « Grand silence blanc ».

Une Parisienne.

LA QUESTION DES SALAIRES dans l'Industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Une demande des Syndicats unitaires

Les Syndicats textiles unitaires (communistes) de Roubaix et de Tourcoing viennent d'adresser à la Commission intersyndicale textile, une lettre demandant une augmentation de salaires de 6 francs par jour pour toutes les catégories, hommes et femmes, en outre de l'augmentation horaire de 0,10 c. qui vient d'être accordée.

Les Syndicats unitaires motivent cette demande par la hausse du coût de la vie qui va, disent-ils, s'accentuer par les nouvelles charges d'impôts.

Les réponses patronales seront étudiées au Congrès intercorporatif des usines qui aura lieu le 6 avril, à Lille.

La culture du coton dans nos colonies

Paris, 5 mars. — Au cours de la séance de l'Académie d'agriculture, M. Dybowski a présenté un rapport dans lequel il a formulé des conclusions sur les procédés qu'elle considère comme devant être suivis pour arriver le plus rapidement possible à faire produire à nos colonies le coton que réclame impérieusement l'industrie française. Il a demandé que des crédits importants soient mis à la disposition de nos colonies africaines qui jusqu'ici n'ont produit du coton qu'en quantité insuffisante alors que cette culture peut être faite en grand.

Chronique électorale

LES ELECTIONS LEGISLATIVES AURAIENT LIEU DANS LA DEUXIEME QUINZAINE DE MAI

Paris, 5 mars. — On assure que M. Poincaré a toujours l'intention de convoquer les électeurs dans la seconde quinzaine du mois de mai, de façon à procéder aux élections de ballottage le 1er juin.

La session actuelle se prolongerait donc jusque vers le 15 avril.

LES CANDIDATS COMMUNISTES A PARIS

Il est question de MM. Sadoul et Guilbeaux

Actuellement, la Seine a trois députés communistes : MM. Cachin et Vaillant-Couturier (premier secteur), et M. André Berthon (troisième secteur).

Dès maintenant, il est convenu que M. André Berthon sera « tête de liste » dans son secteur, alors que M. Cachin et ses amis extrémistes défendront le drapeau communiste dans le premier secteur. M. Paul Vaillant-Couturier serait, lui aussi, « tête de liste », mais il abandonnerait le premier secteur pour le secteur-banlieue de Paris, le quatrième.

Les communistes n'ont pas de député sortant dans le deuxième secteur. Il y a trois ans, ils avaient soutenu les candidatures de MM. Loriot et Boris Souvarine, tous deux à la Santé, sous l'inculpation de complot, mais acquittés ensuite par le jury de la Seine.

Cette manœuvre de 1921, qui faillit réussir grâce à certaines complicités, sera renouvelée en mai prochain. Dans ce même deuxième secteur, les communistes feront une liste en tête de laquelle figureront MM. Victor Sadoul et Henri Guilbeaux.

Le Congrès des Colonies de vacances, à Charleville

La deuxième séance du Congrès, présidée par M. Antoine, adjoint au maire de Nancy, a débuté par le rapport de M. le docteur Jouen, médecin de l'Office public d'hygiène sociale de la Seine-Inférieure, vice-président de la Fédération, sur la prolongation de l'action des préventoriums par les colonies de vacances.

Après lui, M. le docteur Modeuf, de Paris ; MM. Kriegh, de Reims ; Namblard, de Lille ; Luc, de Charleville ; Delcourt, de Condé, et Mlle Fourlouse, de Reims, développent des vœux intéressants concernant les œuvres s'appliquant à l'enfance, et que le Congrès prend en considération.

M. Arpin a donné le rapport général sur les rapports succincts des délégués des œuvres adhérentes à la Fédération et sur leur activité en 1923.

Enfin, le Congrès a adopté le rapport moral du secrétaire et les comptes du trésorier de la Fédération.

LES DÉTOURNEMENTS DE FERS DANS LA RUHR

L'instruction à Douai

M. Fournay, « l'ingénieur foncier » de Pont-de-la-Deûle, un des rabatteurs de Detève, a été mis en liberté provisoire, mercredi, par M. Rochu, juge d'instruction à Douai.

Le bruit de l'arrestation des deux ingénieurs, Brieux et Mercier, avait circulé, mardi, au Palais de Justice de Douai ; cette nouvelle a été démentie, mercredi, et les deux inculpés sont toujours introuvables. L'instruction de l'affaire se poursuit parallèlement dans différents parquets, à Paris, à Compiègne, comme à Douai. Les dossiers grossissent chaque jour, et il faut s'attendre à ce que cette délicate affaire soit encore longue.

L'inspection médicale des écoles

M. Paul Strauss, ministre de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, et M. Léon Bérard, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, viennent d'inviter les préfets à organiser dans les communes de leurs départements l'inspection médicale des écoles.

Ils les engagent à coordonner les initiatives déjà prises en ce sens en faisant appel au concours des Conseils généraux et municipaux, ainsi qu'à la collaboration des services départementaux d'hygiène et à celle des autorités académiques. Ils signalent la complexité et l'importance de la tâche qui incombera aux médecins inspecteurs, et ils recommandent de leur adjoindre des assistants qui, grâce à leur présence constante auprès des élèves, pourront les aider à dépister les maladies et à arrêter les contagions. Ainsi, sans attendre le vote de la loi sur l'inspection médicale des écoles, un grand effort va être tenté pour prémunir nos enfants contre la maladie et pour propager dans toutes les familles par l'intermédiaire des enfants, les principes salutaires de l'hygiène moderne.

L'avancement des fonctionnaires anciens combattants

Paris, 5 mars. — Le président du Conseil a reçu, ce matin, M. Emile Sarl, sénateur, qui l'a entretenu du projet de loi concernant l'entrée en carrière et l'avancement des fonctionnaires, anciens combattants dont il est le rapporteur.

M. Poincaré a assuré M. Emile Sarl que le gouvernement acceptera bientôt la mise à l'ordre du jour de ce projet de loi.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, JEUDI 6 MARS :

Aujourd'hui, sainte Colette; demain, saint Thomas d'Aquin.

66e jour de l'année.

Soleil : Lever, 6 h. 23; coucher, 17 h. 40.

Lune : Nouvelle du 5; premier quartier, le 13.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité de protection de l'Enfance :

10 h., école des filles, rue de l'Industrie;
10 h., école maternelle, rue de Flandre, 133;
15 h. 30, Ecole pratique, place Notre-Dame.

A 20 h., Société de Géographie, place Chevreul : « Vienne et la nouvelle Autriche », par M. Michel Lhéritier.

A 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre : « La Dame aux Camélias », par le Théâtre de la Porte Saint-Martin.

Mme Brunschvicg expose « le rôle social de la femme »

Femme de cœur, patriote fervente et convaincue, Mme Brunschvicg, au cours des années douloureuses de la guerre, avait compris la tâche combien noble et généreuse qui s'imposait aux femmes de France. Pour nos malheureux réfugiés ,elle fut une véritable providence.

En cette période d'après-guerre, de nouveaux devoirs incombent aux femmes. Mme Brunschvicg les a également saisis et étudiés. Secrétaire générale de l'« Union française pour le suffrage des femmes », elle était venue nous dire, il y a deux ans — et, avec quel intérêt l'écoutèrent ceux qui se préoccupent des questions de l'heure présente — elle était venue nous dire pourquoi le droit de suffrage doit être accordé aux femmes.

Depuis lors, cette idée qu'elle défendait si vaillamment a fait son chemin. Et, Mme Brunschvicg, est venue hier reprendre contact avec l'auditoire d'élite qui l'avait acclamée alors. Dans la conférence qu'elle a donnée, salle Pierre Destombes, rue de Soubise, elle a exposé la route parcourue dans la voie des réalisations pour l'idée du suffrage des femmes, comme aussi le programme d'action sociale que celles-ci doivent poursuivre.

La France ne peut rester en marge des nations sur ce terrain, que seuls avec nous en Europe, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et quelques Etats des Balkans, n'ont point encore défriché.

La question cependant s'est posée devant le Sénat et devant la Chambre. Au Sénat, la discussion fut assez vive et une petite majorité empêcha que la question soit discutée pour le fond. Elle fut reprise à la Chambre et le projet de loi établi prévoyait le droit de suffrage pour la femme à partir de 30 ans révolus. Cet âge fut ensuite réduit à 25 ans. Malheureusement on mêla à la discussion de projet de vote familial, rapprochement qui n'aurait point dû être fait et qui porta un coup mortel aux deux projets. Actuellement la question ne pourra être reprise qu'après les élections prochaines. Il ne faut point pour cela se décourager mais attendre patiemment et avec confiance puisque l'idée même du suffrage des femmes est maintenant sortie du domaine théorique.

Cependant, il est une question que beaucoup se posent: « Que feront les femmes quand elles auront le droit de suffrage? » Mme Brunschvicg y répond clairement et sagement en exposant un vaste programme, lui, comme elle prend soin de l'indiquer est un programme purement social, établi en dehors de toute idée politique.

La première question qu'elle inscrit est la « lutte contre l'alcoolisme », mal qui n'a pas diminué bien qu'on puisse le croire quand on le confond avec l'ivrognerie. L'alcoolique transmet des germes de maladie à sa génération et il ne faut pas que les petits enfants de France souffrent de ce fléau.

A l'alcoolisme se rattache de près la question des « habitations à bon marché », car, si l'ouvrier avait un logement sain et attrayant, il délaisserait bien vite l'estaminet. Ce qui a été fait pour atténuer la crise du logement est notoirement insuffisant.

La « lutte contre l'immoralité » est aussi l'un des grands soucis des mères de famille. Une série de réglementations doivent être envisagées pour préserver l'âme des enfants contre toutes les productions malsaines.

La « lutte contre la tuberculose » a déjà été engagée. Mais, son action doit être surtout préventive. L'inspection médicale scolaire doit être rendue obligatoire et se doubler d'une assistance-hygiène à domicile pour les enfants fréquentant l'école.

Contre la « dépopulation », il y a également beaucoup à faire et cette grave question comme celle de la mortalité infantile fait l'objet des plus vives préoccupations de l'« Union française pour le suffrage des femmes ».

Celle-ci s'intéresse également au projet de « réforme du Code civil »; aux questions des « salaires des femmes » travaillant; aux questions « d'enseignement »; à la « lutte contre la vie chère ».

Pour résoudre toutes ces questions, il est incontestable que la compétence féminine ne doive point être dédaignée .Et c'est en ce sens que conclut Mme Brunschvicg qui a été vivement applaudie.

A LA SOCIETE DE GEOGRAPHIE

Une conférence sur Vienne et la nouvelle Autriche

Le jeudi 6 mars sera donnée, à 20 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries textiles, une conférence sur Vienne et la nouvelle Autriche, par M. Michel L'héritier, professeur agrégé d'histoire et de géographie, avec nombreuses projections inédites.

M. L'héritier a été chargé de plusieurs missions et a parcouru un peu toute l'Europe, il a été délégué par le ministère de l'Instruction publique pour opérer le rapprochement intellectuel de la France et de l'Autriche; c'est dire qu'il est très documenté sur tout ce qui intéresse l'Etat actuel de la nouvelle Autriche. Docteur ès-lettres, il est un conférencier très goûté dans le monde de la géographie; sa causerie ne manquera point d'offrir un vif intérêt.

M. VANDERVELDE, ancien ministre, député de Bruxelles, donnera à Lille, le lundi 10 mars, à 20 h. 30, salle du Théâtre Sébastopol, place Sébastopol, une conférence sur le « Suffrage des femmes » en Belgique. Tous ceux qui connaissent le talent oratoire de M. Vandervelde voudront l'entendre, le sujet est d'actualité et intéresse au même degré les hommes et les femmes.

Mlle JANE BRIEY

A la suite de la conférence les auditeurs auront la bonne fortune d'assister à une partie musicale dont voici le programme:

1° Duos: a) Margo labourez les vignes (15e siècle) ; b) Bijou perdu,d'Adolphe Adam (1850) par Mme J. Briey et M. Hiriemann, de l'Odéon et de la Porte-Saint-Martin.

2° Chanson de Fortunio, d'Offenbach; L'Amour médecin, poésies, M. Hiriemann.

3° Le bon curé Patience (16e), Fanfan la Tulipe, poésies, Mme J. Briey.

4° Duo: Colinette de Wekerlin, Mme J. Briey et M. Hiriemann.

LA CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL DES POSTES

La construction du nouvel Hôtel des Postes, si patiemment attendue par notre population et dont la date parut si longtemps fixée aux calendes grecques, vient d'être commencée et le projet, si longtemps captif de dossiers poussiéreux, est enfin entré dans la voie des réalisations.

Le travail entrepris est une œuvre de longue haleine. Il va débuter par des fouilles assez profondes, puisque, comme nous l'avons dit, le bâtiment devra être excavé, en raison de la présence d'une nappe d'eau souterraine et des nécessités du service qui exige un vaste sous-sol.

D'autre part, et pour permettre la construction d'un aussi lourd édifice (près de 40 mètres de hauteur et 75 avec le campanile), l'entrepreneur procédera tout d'abord au battage de 450 pieux de ciment armé de 10 mètres de longueur, pieux qui seront enfoncés dans le sol à l'aide d'une sonnette à vapeur avec mouton de 1.500 kilos.

Les travaux de terrassement dureront deux mois environ, et l'on espère que vers la fin de l'année en cours, et malgré les importants travaux de consolidation du sol, la hauteur achevée atteindra le premier étage. Le gros œuvre sera terminé en 1925. L'aménagement des locaux aura donc lieu en 1926, travail long et difficultueux en raison de l'installation d'un tableau automatique. Les canalisations d'arrivée des câbles seront installées pour 12.000 circuits, en prévision des extensions probables dans l'avenir.

Ces différents travaux de terrassement et de canalisation téléphonique sont entrepris par MM. Carette-Duburcq fils, 45, rue du Luxembourg, à Roubaix, qui ont déjà été chargés de nombreuses installations de réseaux électriques et téléphoniques dans notre région.

Bref, le premier pas est fait, et Roubaix se verra bientôt dotée de son nouvel Hôtel des Postes. Il n'en reste pas moins vrai que sa construction a été retardée de deux ans, puisqu'on nous en avait promis l'inauguration au printemps 1924.

Une conférence publique de la Ligue pour le relèvement de la moralité

avec le concours de M. de Meuron, ancien député

Inlassablement la Section de Roubaix de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique poursuit son effort. Nous apprenons en effet qu'elle organise pour mardi prochain 11 mars, à 20 h. 15, dans la salle du Café Français, 34, Grand'Rue, une conférence publique, qui sera donnée par M. A. de Meuron, ancien député, président de la Commission administrative de la Fédération abolitionniste internationale, sous ce titre: « Les lâchetés du sexe fort ». Nul doute que le distingué conférencier, ne trouve un public digne de lui et du sujet traité.

Une circulaire de la Ligue aux buralistes

D'autre part, nous savons que la Ligue vient de compléter son action auprès des libraires et marchands de journaux de notre ville, en envoyant une autre circulaire aux débitants de tabacs. Après avoir reconnu avec plaisir que d'une façon générale les vitrines des débitants de tabacs ont un aspect une bonne tenue, la circulaire constate qu'il y a cependant quelques malencontreuses exceptions, et rappelle alors les termes essentiels de la circulaire de la Direction générale des contributions indirectes du 1er octobre 1921, toujours en vigueur, qui interdit, sous peine de suppression de l'exercice de commerce, aux titulaires ou gérants de débits d'exposer et de vendre « des cartes postales à images licencieuses et des journaux offrant à leur première page des dessins outrageants pour les mœurs. »

ALFRED CORTOT A LILLE

Le grand pianiste français se fera entendre à la Salle Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille, le lundi 10 mars, à 20 h. 30. Ce sera le grand événement artistique de la saison.

Cortot nous revient d'une tournée triomphale en Angleterre et nous nous faisons un devoir de souligner la marque d'estime tout à fait spéciale dont il vient de bénéficier dans ce pays où il a reçu la médaille d'or de la Société philharmonique de Londres.

Depuis 80 ans qu'elle existe, cette société n'a décerné cette haute distinction que 37 fois et à un seul Français avant Cortot, à Gounod !...

La Salle Industrielle sera trop petite pour ce grand gala musical pour lequel la location s'ouvrira le samedi 8 mars, à la Salle, à dix heures du matin.

HALLE FLIPO.— Beurre, 17 fr.; extra, 18.50. Café, 15 fr. Margarine, 7.00. Jambons cuits, 12 f. Fromages gras, 10 fr. Port-Salut, 10 fr. Hollande, 12 fr. Gruyère, 14 fr. Biscuits, 7, 8 et 9 fr. Pain d'épices, 4.50. 55312d

Madame Julie MORANO rappelle à son aimable clientèle qu'elle présente toute cette semaine sa ravissante collection de tailleurs 3 pièces, Robes et Manteaux, au Grand Hôtel à Roubaix.

BANQUET DE LA GAUCHE REPUBLICAINE. — On nous prie d'insérer:

Le bureau de la « Gauche Républicaine » (section roubaisienne du Parti radical et radical-socialiste de France) porte à la connaissance des adhérents au groupement, que le banquet par souscriptions organisé par la Section du Nord du Parti républicain, radical et radical-socialiste aura lieu dimanche prochain 9 mars, à 13 h., à la « Taverne de Strasbourg », à Lille, et que le coût de la souscription est de 20 fr.

Envoyer les adhésions au président de la G.R., M. J.-B. Suquet, 64 bis, rue de l'Espérance, à Roubaix, pour le 7 mars, à 19 h., dernier délai.

GLÉNISSON, 16, r. Vieil-Abreuvoir. Gants, Ouvrages : dentelles, filet, soies, pongées, etc. 5274

POUR DÉFENDRE LE FRANC. — Achetez les Machines à écrire françaises. Lamarque, rue du Collège, 56, Roubaix. Tél. 20.69. 55541

UN LÉGER TAMPONNEMENT s'est produit mardi, vers 19 h., en face de l'octroi du Parc de Barbieux, entre une auto appartenant à M. Leroy, fabricant, rue du Grand-Chemin, 131, et une autre auto venant dans le même sens et portant le n° 5.373-D-3. Cette dernière détériora le réservoir d'essence de la voiture de M. Leroy et son conducteur refusa de se faire connaître. Une enquête a été ouverte par M. Flament, commissaire de police du 2e arrondissement.

BUREAUX D'ASSURANCES recherche personne connaissant à fond branche Incendie pour travail bureau et visite clientèle. Ecrire W. W. au bureau du Journal. Discrétion absolue. 62165d

Les REPRÉSENTANTS de REDFERN Paris, seront au Grand Hôtel à Roubaix, les 7 et 8 mars avec les dernières Créations de la Maison en Robes, Manteaux, Fourrures et Robes de jeunes filles. 55474

DANS LA POLICE. — M. Louis Moroy, sous-brigadier de police, vient, par arrêté de M. le maire, d'être promu brigadier, en remplacement de M. Franchomme, admis à la retraite.

POUR ÊTRE HEUREUX, il faut la santé. L'usage du Yoghourt ou de la Babutzème Lactella vous la maintiendra. 554806

IL FAUT ÉCLAIRER VOTRE LANTERNE. — Un rattacheur, M. Emile Strassel, âgé de 30 ans, demeurant rue de Lannoy, cour Dujardin, s'est vu rédiger une contravention pour avoir circulé en vélo sans lumière.

AUTOMOBILES PEUGEOT (Agence). Pièces rechange. Venant. 40, r. de Lille. Tél. 14.84. 30213

NATIEZ, tailleur-couturier, Pl. Gare, Tg. 52536

MAMANS, VEILLEZ SUR VOTRE FAMILLE

Si vous êtes soucieuses de la santé des vôtres, il importe que vous veilliez à ce qu'ils observent une propreté absolue en employant un bon savon. Or, un savon n'est réellement bon que si la pâte en est parfaitement pure, s'il mousse abondamment et si son parfum est sain. Vous serez satisfaites du Savon D'Onge, car il remplit toutes ces conditions. Prix : 1 fr.

CROIX

UNION MUTUELLE CROISIENNE. — La prochaine assemblée générale aura lieu samedi prochain, 8 mars, à 20 heures, au café Jérôme, à l'angle des rues Jean-Jaurès et Kléber.

A l'occasion de cette assemblée, au cours de laquelle il sera donné communication du bilan moral et financier de la grande fête d'hiver, M. Georges Vandame fils, orateur de talent, exposera « l'œuvre de la Chambre bleu-horizon au cours de la législature 1919-1924 ». Au moment où, de tous côtés, germent des appétits électoraux, il est utile de passer en revue ce qu'ont fait les élus de 1919, au lendemain d'une catastrophe sans précédent qui a bouleversé les lois économiques et sociales.

LA RÉUNION GÉNÉRALE DES JARDINS OUVRIERS DE CROIX aura lieu le dimanche 9 mars, à 9 h. 30, au café Beausire, place de la République. M. Delleue présentera le conférencier délégué par la Préfecture, qui parlera du maximum de rendement de la terre. Il y sera distribué, en plus d'outils de jardinage, une pochette-surprise.

ARCHITECTES, INDUSTRIELS, PROPRIÉTAIRES — La Maison d'entreprises générales Dequeldre, 132 du Cateau, R.C. Roubaix 10.471, ayant un bureau technique d'études, occupant un nombreux personnel et possédant un matériel moderne, vous prie de la consulter pour vos travaux de bâtiment. Références de 1er ordre. Prix avantageux. 94206

DERNIÈRE HEURE

A LA COMMISSION SÉNATORIALE DES FINANCES

Rapport de M. Henry Béranger sur les projets fiscaux

Paris, 5 mars. — La Commission sénatoriale des finances, réunie sous la présidence de M. Millès-Lacroix, a abordé l'examen du projet de loi concernant les économies, le double décime, le bordereau de coupon, et diverses autres mesures fiscales.

M. Henry Béranger, rapporteur général, a fait à la Commission un exposé général des conditions dans lesquelles se présentait le projet de loi financier devant le Sénat.

Il a ensuite montré que l'exécution de ce programme ne pouvait être que transitoire, car s'il devenait définitif, il aurait pour résultat inattendu de rejeter sur les épaules du contribuable français une surcharge annuelle de plusieurs milliards qui auraient dû être payés par le contribuable allemand et qui auraient été jusqu'ici assurés par des prêteurs français ou autres.

M. Henry Béranger a ensuite contesté que le déséquilibre déjà ancien du budget des dépenses recouvrables fut la seule et la principale cause de la crise du franc.

Abordant ensuite la question des impôts, il a rappelé les critiques élevées contre le double décime.

M. Poincaré invité au banquet de la Fédération Républicaine

Paris, 5 mars. — M. Raymond Poincaré a reçu une délégation de la Fédération républicaine qui l'a invité à présider le banquet de la Fédération, le 14 avril. Le président du Conseil a accepté en principe cette invitation.

La vente des dessins et livres immoraux

Des perquisitions à Paris

Paris, 5 mars. — M. Warrain, juge d'instruction, a été chargé par le Parquet de la Seine d'ouvrir une information contre un certain nombre d'individus qui se livrent à la vente de gravures et livres immoraux.

C'est sur la plainte du ministère de l'Intérieur anglais adressée au gouvernement français que l'enquête a été ouverte. Les recherches ont fait connaître les noms des expéditeurs de ces livres et gravures en Angleterre et des perquisitions ont été opérées chez des marchands de ces livres et dessins et notamment chez le libraire Le Fleuntor du boulevard Beaumarchais.

Jusqu'à présent, le juge n'a inculpé personne dans cette affaire.

La protection de la maternité

Paris, 5 mars. — La Commission sénatoriale du commerce réunie sous la présidence de M. Serre, a pris connaissance d'un rapport de M. Roustant sur le projet prévoyant le repos des femmes sur le point d'être mères. Elle a adopté, sans modifications, le texte de la Chambre qui porte de 8 à 12 semaines la période pendant laquelle il ne pourra y avoir rupture de contrat de travail. Au cas de maladie résultant de la maternité, cette période pourra être portée à 15 semaines.

LE RETABLISSEMENT DE L'ALLEMAGNE

L'EMPRUNT INTERNATIONAL basé sur les chemins de fer du Reich

New-York, 5 mars. — Le « New-York Herald » écrit : L'emprunt international basé sur les chemins de fer allemands et qui est un des facteurs principaux du plan des experts pour le rétablissement de l'Allemagne, sera consacré à aider le gouvernement allemand à retirer le milliard 200 millions de marks-rente, qui ont été obtenus de la Rentenbank sans couverture.

Jusqu'à présent, on a cru que cet emprunt international pourrait servir en partie à permettre à l'Allemagne de financer les paiements en marchandises aux Alliés et même des paiements en espèces à la C.D.R.

Mais nous croyons savoir que le comité n'a pas l'intention de prévoir des paiements spécifiques de réparations, excepté ceux qui seront naturellement possibles dans la situation qui s'ensuivra, une fois que l'Allemagne aura balancé son budget et stabilisé sa monnaie.

Une compensation pour la France (?)

La Commission travaille, dit le même journal, maintenant, à quelque chose qui donnera une compensation à la France, pour l'abandon du contrôle économique de la Ruhr.

Cela prendra la forme de garantie des chemins de fer et d'autres recettes qui représenteront au moins autant que ce que la France retire de la Ruhr.

Dernières Nouvelles Régionales

L'enquête de la sous-commission des spéculations des Régions libérées

Mercredi, par le rapide de 11 h. 10, venant de Paris sont arrivés à Lille, les membres de la sous-commission parlementaire des spéculations des R. L.

Ils ont tenu une nouvelle réunion à la préfecture, à 15 h. 30, sous la présidence de M. Fougère, député de l'Indre.

La commission a entendu plusieurs personnes qu'elle avait convoquées la veille, parmi lesquelles : MM. Bory, inspecteur départemental des agents administratifs; Perrin et Mollet, inspecteurs adjoints, et De Vile Surdoles, contrôleur de remploi.

La commission parlementaire était accompagnée d'un conseiller d'Etat enquêteur. Ce dernier contrôla les déclarations des témoins déjà entendus.

En raison de la longueur des dépositions et du nombre des témoins convoqués, la séance dura jusque sept heures.

Dernières Nouvelles Sportives

CYCLISME

LES SIX JOURS DE BRUXELLES

Bruxelles, 5 mars. — La soirée de mercredi a vu de très longues séances de train et peu de démarrages.

Les sprints de 23 heures furent enlevés par Dhondt, Aerts, Beyl, Erkelens, et Rielens.

L'équipe Beyl-Lorget s'est principalement distinguée au cours de cette soirée, elle fut la plupart du temps au commandement.

A minuit, après 52 heures de course, 1.312 kil. 690 avaient été couverts. Tous les coureurs sont encore très frais; ils se surveillent mutuellement.

LAWN-TENNIS

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Paris, 5 mars. — Résultats: Simple Dames (demi-finales): Mlle Lenglen bat Mme Le Besnerais, 6-4, 6-1; Mme Goldine bat Mlle Conquet, par 6-3, 6-1. — (Le degré): Mlle Cousin bat Mlle Charnelet, 6-4, 6-3; Mme Vaussard bat Mme Sperazza, 6-4, 7-5, 6-1.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du 5 mars 1924

NEW-ORLEANS, 5 mars.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 28.88; cotons à terme sur mai, 28.38-40; juillet, 27.58-60.

NEW-YORK, 5 mars.

Clôture. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 28.40; cotons à terme sur janvier, 26.30; février, fin. cité; mars, 26.10; avril, 26.25; mai, 26.41-45; juin, 26.62; juillet, 27.85-88; août, 26.60; septembre, 25.40; octobre, 25.40; novembre, 25.25; décembre, 25.10.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 5.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'intérieur, 3.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne, 1.000; France et Continent, 2.000; pour le Japon, 6.000.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, 738; Porto-Rico, 725; à terme sur mai, 554; juillet, 559; septembre, 557; décembre, 563.

CAFÉS. — Rio n° 7 disponible, 15 1/2; à terme sur mars, 14.35; mai, 14.05; juillet, 13.70; septembre, 13.45; octobre, 13.37